

## Questions du public

**19 septembre 2019**

**Un intervenant** : Monsieur le Maire, bonjour.

Merci de nous laisser cette tradition. J'admire la patience des élus, et c'est vrai, excusez-nous, parce qu'il faut qu'on garde un petit peu de sérénité. Cela n'empêche pas de sourire ou de faire la moue, mais ne pas faire de bruit.

Une question : à l'occasion du PLU, l'enquête publique, je me suis penché sur le volumineux dossier, en particulier sur les nouveaux textes concernant les risques majeurs, etc., et j'aurais une question que j'avais posée à Madame le Maire en février 2018 concernant le plan communal de sauvegarde.

À l'époque, Madame le Maire m'avait dit que c'est à l'étude, on fera quelque chose. Je rappelle, dans tous les cas, pour le prochain mandat, il faudrait penser quand même à faire quelque chose.

Il y a quelque chose ? À bon... Il faut informer la population.

Deuxième question : concernant les révisions en cours des bases du foncier bâti. Vous avez vu dans le Dauphiné, il semblerait que l'Isère est un petit peu en pointe. Je pense à la Commission communale des impôts directs qui se réunit de temps en temps. Il faudrait qu'elle soit bien informée de ces modifications des bases, parce qu'apparemment, ils font des réponses bateau du genre « c'est parce que maintenant il y a le chauffage ». Voilà !

Je me souviens de ces commissions communales. C'est peut-être fait pour traiter des cas spéciaux, qu'on analysait et discutait entre nous.

À ce sujet, je reviens aussi sur la mission d'accompagnement de l'évolution des parcelles de la Commune. Je suis d'accord avec la position de la Commune, parce qu'on n'a pas trop à se soucier de ce que veulent faire les autres communes. Ce serait bien qu'on fasse pareil, mais en attendant, nous, à l'association des anciens maires adjoints de l'Isère, nous sommes partisans que les maires exercent leurs responsabilités. Or, dans ce domaine du foncier, ce n'est pas une affaire technocratique d'un service de la Métropole qui va dire « c'est comme ça, ce n'est pas autrement ». Il y a un problème relationnel avec les propriétaires qui est très important et que seuls les élus locaux ou les services, sous la direction des élus, peuvent exercer correctement.

Moi, je suis tout à fait d'accord avec votre approche et je vous encourage à persévérer.

Je ne reviens pas sur l'attitude du public, Monsieur Baietto l'a relevée. Donc, on peut sourire, on peut faire la grimace, on n'a pas le droit de manifester. Merci.

**Un intervenant** : Merci, Monsieur le Maire.

Ce ne sont pas vraiment deux questions. La première est plutôt sentimentale, la deuxième, c'est une question de caractère.

La première sentimentale est la suivante. J'ai vécu très longtemps en Limousin et de là-bas, j'ai entendu et même vu par la suite ce qui s'est passé le 17 juin 1944, lorsque la ville d'Oradour-sur-Glane a été complètement brûlée, etc. J'ai eu l'occasion d'y aller faire des tours et puis, dernièrement, au mois d'août, début août, j'y ai été. J'ai été encore plus frappé que d'habitude de voir ce qui se passait. Notamment, c'est un pèlerinage où le silence demeure, le recueillement se fait, et j'ai vu des gens photographier particulièrement, il ne faut pas leur en vouloir, des voitures calcinées dans les maisons se situant à droite et à gauche. Vous direz que ce sont des modèles de 1940, etc.

J'en reviens à ce qui attire mes sentiments. Je me promène souvent avec mon chien. Je vous donne son prénom, Éros, pour la petite histoire, et quand on fait une halte expo, on aperçoit des voitures calcinées qui stationnent. Ce serait bien si, Messieurs les représentants de la Ville auprès de la Métropole, vous pouviez faire intervenir pour qu'elles disparaissent, parce que les Eybinois, ou les gens qui viennent s'en foutent, mais moi, personnellement, ça m'a fait un choc. Voilà !

Ça, c'était une question sentimentale.

La deuxième, samedi, j'ai assisté à la déchetterie, à la présentation des poubelles marron et j'ai découvert que j'étais dans une zone dite « verte ». Cela m'a fait plaisir, mais alors, on m'a dit « il faut que vous ayez un composteur ». Bien ! Alors, je dis « un composteur, d'accord ». « On y met les herbes, etc., et puis, vous y mettez les restes alimentaires, etc., et tout ce qui s'en suit et vous mélangez ».

Je lui ai dit que dans ma rue, il y a des personnes âgées, des personnes handicapées qui ne peuvent pas faire ça. Et puis aussi, mettre des composteurs dans des jardins qui sont proches les uns des autres, il y a des rats qui apparaissent. Ce qui se passe actuellement au composteur qui se trouve à Maisons neuves. Et donc, ces bêtes sont gentilles, mais vous en avez entendu parler quand vous nous avez fait l'honneur de venir au dernier Conseil de quartier, j'aime bien le mot « Conseil de quartier » auquel vous avez assisté. On vous a parlé des rats qui étaient là.

Donc, est-ce qu'il ne faudrait pas penser à ces personnes qui sont âgées, handicapées, qui ne peuvent pas faire ça, mais qui voudraient participer justement à la poubelle marron en mettant leurs déchets alimentaires dans de petites poubelles marron et moi, je vous dirais que, personnellement, je ne vais pas prendre le composteur, parce que si je mettais ça, ou alors un composteur uniquement pour les herbes, parce que c'est possible et là, ça n'attire pas les rats, mais pour le reste, je vais continuer à mettre tout dans la poubelle grise, mais j'aimerais bien participer au développement et mettre les produits alimentaires dans les poubelles dites marron.

Merci, Monsieur le Maire de m'avoir écouté, mais le premier point, sentimental, si vous pouvez faire quelque chose, je vous en remerciais.

**M. Henry REVERDY** : On lance, avec la Métropole, le début des ramassages des déchets alimentaires sur des parties de la Commune. Sur toute la Métropole, le développement se fera jusqu'en 2022. Le centre de gestion des déchets alimentaires va être mis en état de façon à pouvoir à la fois faire du compost et faire du bio gaz. Actuellement, la Métropole lance l'expérience à Eybens.

On a fait rapidement, pendant l'été, une carte qui va ensuite évoluer en fonction des remontées des habitants et vos remarques par rapport au fait que dans votre rue, ou dans les deux rues adjacentes dans lesquelles vous habitez, les habitants sont âgés et donc, ils ne prendront sans doute pas de composteur. Ça, on l'a entendu. On ne va pas modifier la carte tout de suite, parce que le plan de circulation est déjà descendu vis-à-vis du prestataire qui ramasse les déchets. Pour l'instant, c'est lancé. On va ensuite modifier, petit à petit, cette carte en fonction des remontées qu'on a.

Actuellement, au niveau écologie, on n'est pas en mesure de gérer totalement tous les déchets alimentaires sur toute la Métropole. On attend de mettre en place le ramassage éventuellement des poubelles marron sur d'autres lieux.

**Mme Francie MÉGEVAND** : C'est pour expliquer que la Métropole se lance dans le ramassage à partir de novembre.

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : D'autres demandes de prise de parole ?

**Une intervenante** : J'étais prête, comme Monsieur D., à présenter mes excuses en mon nom aux membres du Conseil municipal si effectivement certains se sont sentis blessés par les réactions du public, mais du coup, j'ai envie quand même de poursuivre et de dire que dans cette Maison communale, je n'étais pas venue à certains Conseils municipaux, et je trouve qu'il y a peut-être aussi des interventions un peu théâtralisées, pour ne pas dire des fois décalées, et qu'à partir du moment où on est dans une intervention théâtralisée, il ne faut pas nous en vouloir de nous comporter comme un public qui est devant quelque chose de joué.

J'entends bien que ce n'est pas le lieu, mais c'est peut-être aussi la réaction à des modes d'échange qui ne sont pas ceux en tant que citoyen... Je suis ravie d'entendre des échanges entre des sensibilités différentes sur des sujets importants, mais effectivement, je ne viens pas pour avoir des petits jeux un peu théâtraux.

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Merci.

Y a-t-il d'autres demandes de parole dans le public ? (*Il n'y en a pas*).

**M. Belkacem LOUNÈS** : Forcément, la dernière observation vise nécessairement l'opposition. Je trouve ça entièrement déplacé, je suis désolé. Les élus s'expriment librement et utilisent le ton qu'ils souhaitent utiliser. S'il y a des dépassements, le Maire a le pouvoir de police et peut l'exercer à tout moment. Donc, jusqu'à présent, nous n'avons manqué de respect à personne.

Pour le reste, notre manière de nous exprimer, théâtralisée, ou pas, c'est vous qui le dites. Donc, s'il vous plaît, n'essayez pas de mettre la pression, vous aussi, côté public.

Maintenant, vous n'avez pas le droit de faire du bruit, c'est tout ! Vous n'avez pas le droit de faire du bruit sinon vous sortez de la salle du Conseil municipal. Ce n'est pas plus compliqué que ça. C'est pour le bon ordre du Conseil municipal et c'est comme ça dans tous les Conseils.

**Mme Francie MÉGEVAND** : Je veux juste dire un mot. On a instauré cette partie, à la fin du Conseil, pour le public et les citoyens, eh bien, moi, je pense que vous avez raison dans ce que vous dites, mais eux aussi peuvent dire que la nature des débats dissuade. Il faut simplement laisser parler les gens. Ils donnent leur point de vue, ils ont le droit. C'est pour ça qu'on a fait ce moment. Donc, il ne faut pas les agresser.

Tout le monde a...

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Tout le monde a droit à la parole, les élus lors du Conseil, en fin de Conseil lorsqu'ils le demandent et puis le public.

Écoutez, il n'y a presque plus de public. On peut clore définitivement ce Conseil municipal.